

Le sénateur Argue: Honorables sénateurs, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit. J'ai demandé à certains dirigeants d'associations agricoles s'ils accepteraient la proposition Gilson si elle était quelque peu modifiée. Ce que je leur ai dit ne changerait rien à la part que les agriculteurs devraient assumer du coût du transport sur la période de temps en question.

Le sénateur Roblin: Je m'en veux de harceler le ministre à ce sujet, mais selon ce rapport, le transport coûterait deux fois plus cher aux agriculteurs, car leur part passerait de 150 à 300 millions de dollars en 1983. Ceci en comparaison de la hausse proposée par M. Gilson qui représenterait une augmentation de 21 millions du coût du transport comparativement aux 150 millions en question. Ce sont quand même des sommes assez importantes.

Toujours selon ce rapport, le Conseil du Trésor serait soulagé que les agriculteurs paient cette somme additionnelle plutôt que celle qui est proposée dans le rapport Gilson.

Étant donné que ma province voudrait bien qu'on trouve une solution au Tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, le ministre pourrait-il nous en dire un peu plus? Aurait-il l'obligeance de préparer une déclaration à ce sujet et de me la communiquer dès que cela lui conviendra?

Le sénateur Argue: Je ne crois pas pouvoir ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai déjà dit, mais je veux bien prendre en considération la demande de l'honorable sénateur. Je n'ai remis aucune déclaration détaillée aux dirigeants d'association que j'ai contactés.

LE ÉCONOMIE

TERRE-NEUVE—CORNER BROOK—L'ANNONCE DE L'USINE DE PÂTES ET PAPIERS BOWATER

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement à propos de ma question relative au licenciement des travailleurs de la Bowater.

Puisque nous ajournerons à mardi, le ministre voudrait-il accorder un caractère urgent à ma question et tenter de me donner une réponse à mon bureau demain ou lundi?

● (1520)

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Je puis garantir à l'honorable sénateur que je m'occuperai de sa question, mais je ne peux pas m'engager au nom de quelqu'un d'autre. Malgré la compétence et le sérieux du gouvernement, je ne peux pas lui assurer que j'aurai une réponse dès demain.

L'honorable Robert Muir: L'affaire est urgente.

Le sénateur Olson: Elle est urgente, en effet. Elle est aussi très complexe et nous devons demander l'avis des entreprises en cause. L'honorable sénateur me demande de lui promettre une réponse pour demain. Je peux toujours le faire, mais la réponse pourrait être incomplète à cause des circonstances.

Le sénateur Marshall: Comme il est possible que la question ait été soulevée à l'autre endroit, fera-t-il ce qu'il a dit qu'il ferait?

Le sénateur Olson: Oui, il fera ce qu'il a dit qu'il ferait.

[Le sénateur Roblin.]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON—LA FRONTIÈRE MARITIME ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai trois réponses différées. La première répond à la question que le sénateur Marshall a posée le 30 novembre au sujet des négociations entre le Canada et la France sur la frontière maritime entre Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'informe que les négociateurs qui représenteront le Canada dans cette affaire ne sont pas encore nommés.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité revient au ministre en ces matières, et non à ses collaborateurs. Ces derniers ont pour mandat de négocier au nom du ministre, d'agir sous sa direction et ils lui sont comptables. On croit qu'il ne conviendrait pas de divulguer les noms de ceux qui agissent en cette qualité.

Quant au gouvernement français, il n'a pas encore fait savoir qui négociera en son nom à ce sujet.

LE SÉNAT

LA RÉFORME—LE MANDAT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'UNION ÉCONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse relativement brève à donner à la question qu'a posée hier le sénateur Thompson au sujet de la délégation du Sénat envoyée en Australie.

La délégation du Sénat est allée en Australie à la suite d'une invitation de longue date du gouvernement australien.

La délégation s'est rendue en Australie avec l'autorisation de Son Honneur le Président, qui n'a malheureusement pas pu la diriger à cause d'engagements antérieurs. Le voyage a été organisé de la façon habituelle par le Secrétariat des relations parlementaires. La délégation se composait des sénateurs Perreault, Frith, Flynn, Roblin et Buckwold.

L'honorable Andrew Thompson: Puis-je poser une question supplémentaire découlant de cette réponse?

Le sénateur Olson: La coutume veut que l'on attende que j'aie répondu aux autres questions différées.

[Plus tard:]

Le sénateur Thompson: Honorables sénateurs, je voudrais poser la question supplémentaire que j'ai voulu poser tout à l'heure. D'abord, je ne conteste nullement que nous ayons envoyé en Australie un groupe de sénateurs de tout premier plan. Étant des personnes à la fois appliquées et intelligentes, elles méritent toutes les épithètes qu'on leur a attribuées. C'est parce que je suis une sorte de Thomas l'incrédule qui doute de l'efficacité d'une Chambre haute élective, que j'espérais qu'il se serait aussi trouvé un Thomas Didyme au sein de ce groupe. Je doute que j'aurais eu la capacité physique de faire le voyage et de tenir le coup devant un horaire aussi chargé. Cependant, parmi eux, il aurait pu se trouver un Thomas qui doute qu'une Chambre haute puisse être efficace si elle est élective. Puisque l'on veille avec soin à ce que toutes les délégations soient bien équilibrées, je regrette que tous ceux qui ont été désignés se